

Chers collègues,

Hier jeudi 3 juin se sont tenus l'AG de l'UFR d'Histoire puis le conseil de l'UFR au sujet de la maquette du MEEF en Histoire-Géographie et du CAPES d'Histoire-Géographie. Je tenais à vous informer que les membres de l'UFR d'Histoire dénoncent d'une seule et même voix la réforme qui affecte le master MEEF en général et celui de l'Histoire Géographie en particulier, ainsi que la réforme du CAPES d'Histoire-Géographie qui l'accompagne.

Le conseil de l'UFR a voté à l'unanimité contre la maquette du MEEF d'Histoire-Géographie pour les raisons suivantes (d'autres raisons s'y ajoutent, plus particulières à nos disciplines, telle la décorrélation entre les questions d'Histoire au Capes et à l'agrégation) :

- la présence d'une épreuve d'oral au CAPES à fort coefficient fondée sur le CV des candidats et sur la connaissance d'un texte standard sur les "valeurs de la République" ; cette épreuve remplace en outre une épreuve disciplinaire.

- l'absence de passerelle entre le master recherche et le master MEEF : les étudiants diplômés d'un Master recherche sont obligés de s'inscrire en MEEF 1ere année s'ils veulent avoir une chance de réussir le CAPES.

- la lourdeur insupportable de la formation pour les étudiants (heures de cours, stages, mémoire, préparation du concours).

- la contradiction entre le coût financier élevé de la nouvelle formation et les moyens limités de l'université.

Par ailleurs, je vous transmets un texte rédigé avec des collègues de SU, Paris 1 et d'autres universités, qui dénonce cette réforme (en PJ) : il sera signé par les responsables de formations en Histoire et Géographie des universités françaises et diffusé largement sur les réseaux sociaux.

Nous devons faire connaître notre opposition totale à une réforme qui nous est imposée et dont les conséquences néfastes seront immédiatement sensibles sur le recrutement des enseignants. Cette maquette est inapplicable, les INSPE en feront l'expérience elles-mêmes dès l'an prochain si la réforme entre en vigueur à la rentrée. Le mouvement de contestation des universitaires doit contribuer à imposer une révision radicale de la réforme.

Bien cordialement

Michèle Coltelloni Trannoy, directrice de l'UFR d'Histoire